

Table des matières

Sommaire	5
Liste des auteurs	7
Avant-propos	11
Christophe Soulard.....	11
Avant-propos	15
Rémy Heitz.....	15
Avant-propos	19
Didier Rebut.....	19
Introduction	21
Agathe Lepage, Blandine Mallet-Bricout.....	21

Partie I

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION : APPROCHES HISTORIQUE, PHILOSOPHIQUE ET SOCIOLOGIQUE

Chapitre 1. Approche historique	27
Les mutations de l'intolérable.....	29
François Saint-Bonnet.....	29
I. Les critères de l'intolérable.....	31
II. La faiblesse de l'intolérable.....	33
Chapitre 2. Approche philosophique	35
La vocation démocratique de la liberté d'expression.....	37
Charles Girard.....	37
I. « La condition de la démocratie ».....	38
II. Un droit à la participation.....	39
III. Dilemmes démocratiques.....	41
Chapitre 3. Approche sociologique	43
La liberté d'expression sur internet : approches sociologiques.....	45
Romain Badouard.....	45
I. Un nouveau régime de prise de parole en public.....	45
II. L'ère des réseaux sociaux.....	47
III. Une « brutalisation » du débat public ?.....	48
IV. Modérer la parole en ligne.....	49

Partie II

**LA LOI DU 29 JUILLET 1881 AU XXI^E SIÈCLE :
PÉRENNITÉ ET DÉFIS**

Chapitre 1. Les évolutions de la loi du 29 juillet 1881 : fond et procédure	55
Section 1. Les évolutions des infractions de presse	55
Agathe Lepage	57
I. Le champ de la loi du 29 juillet 1881	58
A. L'élargissement du champ pénal	58
B. La répression contrastée des infractions de presse	59
II. Le choix entre la loi du 29 juillet 1881 et le Code pénal	61
A. L'éviction de la loi du 29 juillet 1881 par le Code pénal	62
B. Les enjeux répressifs de l'élection du Code pénal	63
Section 2. Les règles procédurales applicables en droit de la presse	65
Evan Raschel	67
Chapitre 2. La loi du 29 juillet 1881 et le procès civil	73
Section 1. L'extension progressive de la loi du 29 juillet 1881 au procès civil	73
La révolution de la procédure en matière civile : 1990-2014	75
Christophe Bigot	75
I. Le basculement de la procédure dans le giron de la loi du 29 juillet 1881	76
A. 1990 : le coup d'envoi. L'affaire <i>J.-C. Mitterrand c. L'Événement du jeudi</i>	76
B. 1994-1997 : la confirmation. L'engrenage : les articles 53 et 55 de la loi du 29 juillet 1881 commencent à s'appliquer au civil	76
C. 1997 : la deuxième confirmation. La Cour de cassation admet l'application de l'article 53 de la loi du 29 juillet 1881 devant le juge civil et déroule son application	77
D. 2000-2009 : le temps de la concorde unificatrice	78
E. 2009-2013 : la rébellion de la première chambre civile de la Cour de cassation	78
II. Les tribulations de l'article 1382 devenu 1240 du Code civil	80
A. L'émergence du principe de primauté	80
B. La vocation complétive de la responsabilité civile	81
III. Regard sur cette évolution	82
Section 2. Le point de vue des magistrats	83
Procès civil de presse et procédure accélérée au fond	85
Delphine Chauchis	85
I. Le changement opéré par le législateur de 2021	86
II. Un changement législatif aux effets inattendus	87
III. Les difficultés rencontrées par le juge saisi en PAF	88
IV. Les pistes de solutions	89
V. À retenir en définitive	90
Les développements récents de la jurisprudence de la première chambre civile de la Cour de cassation en matière de liberté d'expression	93
Bernard Chevalier	93
I. L'encadrement de l'application de la loi du 29 juillet 1881	94
A. L'application de l'article 53	94
B. L'article 54, premier alinéa, de la loi du 29 juillet 1881 et le juge des référés	97
II. L'incidence de la loi du 29 juillet 1881 dans la mise en œuvre de la LCEN	98
III. Les restrictions admissibles à la liberté d'expression	100
A. La liberté d'expression elle-même, l'article L. 952-2 du Code de l'éducation	100
B. Le droit de propriété	102

Partie III

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN CONFLITS

Chapitre 1. L'article 10 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales	107
Section 1. La liberté d'expression en conflits : le cadre général méthodologique	107
Convergence des méthodes de la première chambre civile et de la chambre criminelle de la Cour de cassation	109
Jean-Christophe Saint-Pau	109
I. Convergence des méthodes d'identification du conflit	111
A. Identification de la force normative des valeurs en conflit	111
B. Identification du champ d'application des valeurs en conflit	112
II. Convergence des méthodes de résolution du conflit	114
A. Contrôle de légalité et de nécessité de la restriction à la liberté d'expression	114
B. Contrôle de proportionnalité	115
Section 2. La résolution des conflits dans la jurisprudence de la Cour de cassation et de la Cour européenne des droits de l'homme	119
La question du débat d'intérêt général dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative à l'article 10 de la Convention	121
Mattias Guyomar	121
I. L'existence d'une ingérence dans le droit protégé par l'article 10	122
II. un contrôle en trois Étapes	124
A. Première étape : l'ingérence dans le droit doit être prévue par la loi	125
B. Deuxième étape : l'ingérence dans le droit doit poursuivre un « but légitime »	125
C. Troisième et dernière étape : la « nécessité dans une société démocratique »	125
Bonne foi du diffamateur et article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme : l'évolution de la jurisprudence de la chambre criminelle de la Cour de cassation	131
Nicolas Bonnal	131
À propos de l'application de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme	139
Emmanuel Piwnica	139
I. Pour l'essentiel, les solutions classiques ont été maintenues, révélant une indiscutable stabilité	139
A. La consolidation du droit de la presse	140
B. Des ajustements ont, il est vrai, été réalisés	141
II. Si la loi de 1881 n'a pas été altérée, l'application de l'article 10 de la convention a conduit, il est vrai, la jurisprudence à innover	142
A. Le principe de proportionnalité n'est pas une nouveauté	142
B. La véritable nouveauté est la mise en balance entre une infraction de droit commun d'un côté, et un droit fondamental de l'autre	143
Section 3. Les infractions de droit commun à l'épreuve de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme	147
L'article 10 de la Convention invoqué devant la chambre criminelle pour faire obstacle à des condamnations pénales pour des infractions de droit commun	149
Pascal Bougy	149
I. Les premiers signes de l'évolution	149
II. Les arrêts de principe de 2021-2022	150
III. La jurisprudence ultérieure	151

IV. L'examen de proportionnalité en cours de procédure.....	153
V. Les questions restant ouvertes.....	153
Infractions d'expression de droit commun et contrôle de proportionnalité <i>in concreto</i> :	
l'étendue du contrôle de la Cour de cassation.....	155
Nicolas Bonnal.....	155
Chapitre 2. De quelques conflits en particulier.....	159
Section 1. La liberté d'expression artistique face aux vents contraires.....	159
La liberté d'expression artistique face aux vents contraires :	
l'hypothèse de la disparition de l'incrimination.....	161
Édouard Treppoz.....	161
I. L'hypothèse de la disparition de l'incrimination.....	163
II. Proposition d'explication.....	165
Le juge, gardien de la liberté d'expression artistique.....	169
Blandine Mallet-Bricout.....	169
Montrer une image dans un musée, ce n'est jamais un geste neutre.....	177
Guillaume Désanges.....	177
Section 2. La liberté d'expression dans l'entreprise.....	181
§ 1. Liberté d'expression contractualisée ou réglementée.....	181
La liberté d'expression dans la relation de travail : introduction.....	183
Sabine Mariette, Anne-Marie Grivel, Sylvaine Laulom.....	183
Le droit de critique du salarié.....	187
Anne-Marie Grivel.....	187
I. Le droit de critique dans l'entreprise.....	188
A. L'expression du conflit entre le droit de critique et l'obligation de retenue.....	188
1. Quelles sont les limites de ce droit de critique classique, puisque c'est dans un contexte disciplinaire, quand il a franchi ces limites, qu'il est abordé par la jurisprudence ?.....	188
2. Quelle est la sanction d'un licenciement injustement motivé par un droit de critique non abusif ?.....	190
B. Le droit de critique spécifique de l'article L. 2281-1 du Code du travail.....	190
II. Le droit de critique hors de l'entreprise.....	192
Les restrictions contractuelles à la liberté d'expression.....	195
Sabine Mariette.....	195
I. Une obligation de confidentialité et de discrétion.....	196
II. Une obligation de réserve.....	197
Les limites à la liberté d'expression des convictions religieuses du salarié.....	201
Sylvaine Laulom.....	201
I. L'expression, par les salariés, de leurs convictions religieuses dans les entreprises de droit privé.....	202
II. L'expression par les salariés de leurs convictions religieuses dans les organismes de droit privé gérant un service public.....	204
§ 2. Liberté d'expression et confidentialité.....	207
Liberté d'expression et confidentialité dans les mesures de prévention des difficultés des entreprises.....	209
Caroline Henry Marie-Liesse Guinamant.....	209
I. L'audace d'origine.....	210
A. Audace attendue.....	210
B. Audace payante.....	211

II. L'audace confirmée.....	212
A. Audace réitérée.....	212
B. Audace approuvée.....	213
Liberté d'expression et confidentialité : l'expression protégée (la protection des lanceurs d'alerte, aviseurs, informateurs).....	215
Renaud Salomon.....	215
I. Une liberté d'expression des lanceurs d'alerte justifiée.....	216
A. L'affirmation de la justification de la liberté d'expression des lanceurs d'alerte.....	216
B. L'étendue de la liberté d'expression des lanceurs d'alerte.....	218
II. Une liberté d'expression des lanceurs d'alerte encadrée.....	219
A. Une liberté d'expression des lanceurs d'alerte conditionnée.....	219
B. Une liberté d'expression des lanceurs d'alerte limitée.....	221

Partie IV

LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION À L'ÉPREUVE DES NOUVEAUX MÉDIAS

Chapitre 1. L'expression dévoyée : fausse information et désinformation	225
Propos introductif.....	227
Paul Chaumont.....	227
I. Pourquoi avoir choisi ce thème ?.....	227
II. Quels sont les textes sur la désinformation ?.....	229
L'Agence France-Presse et la lutte contre la désinformation.....	233
Fabrice Fries.....	233
I. L'AFP et la lutte contre la désinformation.....	234
II. L'État de la lutte.....	235
Faut-il se préoccuper davantage de l'expertise que de la désinformation ?.....	241
Théophile Lenoir.....	241
I. Qu'entend-on par désinformation ?.....	241
II. Qu'est-ce qui explique la production et la circulation de désinformation ?.....	242
III. A-t-on exagéré les préoccupations autour de la désinformation ?.....	243
IV. Les experts comme vecteurs d'information.....	244
Chapitre 2. L'expression illicite et le contrôle du net	247
L'expression illicite et le contrôle du net.....	249
Grégoire Loiseau.....	249
I. Les conditions du contrôle.....	250
II. L'organisation du contrôle.....	251
III. L'effectivité du contrôle.....	253
Chapitre 3. L'expression effacée : la protection des données à caractère personnel et le droit à l'oubli	255
La protection des données à caractère personnel et le droit à l'oubli.....	257
Delphine Legohérel.....	257
I. Les types de demandes dont est saisie la Commission nationale de l'informatique et des libertés.....	259
II. Les modalités d'instruction des demandes.....	260

Partie V

MINEURS ET LIBERTÉ D'EXPRESSION

Chapitre 1. Le mineur utilisateur des réseaux sociaux	267
Présentation générale	269
Charlotte Dubois	269
La protection des mineurs sur les plateformes en ligne par le Règlement sur les services numériques à la lumière du droit de la protection des données à caractère personnel	275
Thomas Dautieu	275
I. L'application des règles de protection des données à caractère personnel aux mesures mises en œuvre dans le cadre de l'article 28(1) du Règlement sur les services numériques	278
II. Les mesures de contrôle de l'âge comme illustration de l'absence d'antonymie entre la protection des mineurs en ligne et les règles de protection des données à caractère personnel	279
Protéger les jeunes à l'ère numérique : et si on était optimistes ?	283
Laurence Pécaut-Rivolier	283
I. Un principe non négociable : la protection des mineurs avant tout	283
II. Une réponse française en deux volets : responsabiliser et encadrer	284
A. Responsabiliser : l'essor du contrôle parental	284
B. Encadrer	285
1. Une loi française volontariste : empêcher l'accès des mineurs aux contenus pornographiques	285
2. Vers une majorité numérique encadrée ?	287
II. Une régulation européenne ambitieuse : le Digital Services Act entre en scène	287
A. Une révolution juridique pour les plateformes	287
B. Un focus particulier sur les mineurs	287
Un combat collectif et durable	289
Chapitre 2. Le mineur spectateur de contenus	291
Le mineur spectateur de contenus	293
Charlotte Dubois	293
I. Le message	294
II. Le mineur	296
Chapitre 3. L'image du mineur	299
Section 1. L'image du mineur en droit civil	299
Présentation générale	301
Charlotte Dubois	301
I. Le mineur influenceur	302
II. L'image du mineur	303
Mieux protéger le droit à l'image des enfants à l'ère d'internet : genèse, débats et applications de la loi « Studer III »	307
Bruno Studer	307
I. La loi sur les enfants influenceurs, un renforcement inédit mais limité du droit à l'image des enfants	308
II. Des enjeux liés à l'image des enfants qui renforcent la nécessité d'une prise de conscience et l'élaboration de nouvelles normes	310

Loi du 19 février 2024 : le droit à l'image et à la protection de la vie privée du mineur	313
Céline Dazzan	313
I. Les textes antérieurs à la loi du 19 février 2024	314
II. Les objectifs de la loi du 19 février 2024	314
A. L'autorité parentale complétée	315
B. Le droit à l'image de l'enfant légalement reconnu	315
C. L'extension des pouvoirs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	317
La protection du droit à l'image du mineur en droit civil	319
Dominique Piwnica	319
I. La genèse de la loi du 19 février 2024	319
A. La décision de la cour d'appel de Versailles en date du 11 septembre 2003, « les papas du dimanche »	320
B. La décision de la cour d'appel de Versailles en date du 25 juin 2015	320
C. La décision de la cour d'appel de Paris en date du 9 février 2017	320
II. L'intervention du juge aux affaires familiales à l'initiative d'un parent en cas de séparation : les apports de la loi	321
III. L'intervention du juge à la demande d'un tiers	322
A. L'intervention du juge aux affaires familiales : la délégation d'autorité parentale	322
B. L'intervention du juge des enfants : la mise en danger de l'enfant	322
Section 2. La prohibition des contenus pédopornographiques	325
Présentation générale	327
Charlotte Dubois	327
La liberté d'expression chez les adolescents et ses rapports avec la santé mentale : un enjeu relationnel ?	331
Pablo Votadoro	331
I. Liberté d'expression et santé mentale ?	332
II. Quelle aptitude des mineurs à exercer leur liberté d'expression ?	333
III. L'adolescent dans la foule	334
IV. Des images pour manipuler les adolescents	334
V. Est-ce le problème des écrans ?	336
VI. Faut-il réguler l'accès aux contenus visuels ?	337

Partie VI

JUSTICE, COMMUNICATION ET LIBERTÉ D'EXPRESSION

Chapitre 1. La justice communicante	341
Section 1. Pourquoi et comment la justice communique-t-elle à l'égard de la société civile ?	341
Des juridictions du fond à la Cour de cassation : enjeux et méthodes de la communication externe	343
Christophe Soulard	343
I. Le triple défi de la Cour de cassation	344
II. Donner à voir le processus juridictionnel	346
La communication externe sur les dossiers médiatiques	351
Rémy Heitz	351
La spécificité de la communication en matière terroriste	357
François Molins	357
Section 2. Les nouveaux moyens d'expression du magistrat : enjeux et perspectives	367
Daniel Ludet	369
I. La liberté d'expression du magistrat, reconnue mais pas absolue	370
A. La liberté d'expression, principe consacré	370
B. Une liberté qui n'est pas absolue	371
1. Le devoir de réserve	371
2. Liberté d'expression et impartialité	372
3. Liberté d'expression et image de la justice	372
II. Les réseaux sociaux ménagent-ils au magistrat une expression plus (trop) libre ?	373
A. Une extension de la libre expression par les nouveaux canaux de communication	373
B. Une prise en considération de ce phénomène dans l'institution judiciaire	373
C. Les nouveaux canaux de communication font-ils « bouger les lignes » ?	375
D. Pour un accompagnement déontologique de l'expression libre des magistrats dans les nouveaux canaux de communication	376
Chapitre 2. La justice dans les médias	377
Section 1. La presse judiciaire	377
Secret de l'enquête et de l'instruction et liberté de la presse	379
Haritini Matsopoulou	379
I. La primauté du secret de l'enquête et de l'instruction sur la liberté de la presse consacrée par la jurisprudence nationale	380
II. La mise en balance des intérêts en conflit par les juges européens	382
L'impartialité du tribunal à l'épreuve du débat public	385
Dominique Coujard	385
Le droit contre l'acharnement médiatique	391
Sophie Obadia	391
I. Liberté d'expression de l'avocat lorsque la justice est à l'œuvre	391
II. Prendre la parole dans un espace médiatique violent et viral	393
A. Est-il encore possible de réparer ce qui nous a échappé ?	394
B. Qui riposte face au justice <i>bashing</i> ?	395
III. Comment ne pas constater que la parole est confisquée ?	395

IV. Le juge, protecteur du droit à se défendre.....	396
A. L'atteinte à la présomption d'innocence.....	396
B. L'action en diffamation.....	398
Le chroniqueur judiciaire n'est pas « la bouche de la justice ».....	399
Mathieu Delahousse.....	399
I. Raconter la justice hier.....	400
II. Raconter la justice aujourd'hui.....	401
III. Raconter la justice de demain.....	402
Section 2. La presse juridique.....	405
La liberté d'expression de la doctrine universitaire dans la presse juridique.....	407
Blandine Mallet-Bricout.....	407
I. La liberté d'expression du chercheur juriste face aux « procédures-bâillons ».....	408
II. Le respect de l'intégrité scientifique dans la presse juridique.....	411